

de faire rejaillir une grave perturbation sur tout l'ensemble du culte public, et c'est pour cela que l'Eglise de Lyon se vantait de ne pas admettre les nouveautés, en ce sens, non pas qu'elle restait stationnaire et dans l'immobilité de la mort, ni qu'elle fût au XVII^e siècle la représentation exacte de ce qu'elle était au X^e, cela eût été absurde et impossible ; mais en ce sens qu'elle ne modifiait ses règles qu'avec l'épreuve d'une mûre expérience, qu'elle marchait prudemment, n'accordant que ce qui lui paraissait indispensable et conservant, malgré l'introduction obligée de certaines modifications, le, même esprit, la même règle sur les points importants, et la même indépendance surtout vis à vis des exigences factices du monde extérieur.

Les rites, vous en convenez, ne doivent pas être subordonnés à l'architecture ; mais l'architecture doit être telle que l'exécution des rites soit possible et en harmonie avec elle ; celui des deux qui introduit une nouveauté entraîne l'autre, et quel est celui qui est en possession de ce droit de modification ou de perfectionnements ? est-ce l'Académie des beaux arts ou la congrégation des rites ? C'est pour cela que les villes où l'on admire les plus belles cathédrales, selon le goût dominant, sont précisément celles où les traditions liturgiques se sont le plus effacées, où le service divin s'accomplit avec le plus de négligence, sinon avec la pompe la plus profane et la plus mondaine quand il faut absolument rehausser l'éclat d'une solennité. Voyez et comparez ; assistez à une Grand-Messe, à Notre Dame, à Bourges, à Amiens, à Bruxelles, puis à Saint-Jean de Lyon, et dites-moi dans quelle église vous avez trouvé, non le meilleur orchestre, non les chanteurs les plus en vogue, non la plus grande profusion de décors et de dorures, mais la gravité la plus édifiante, l'ordre le plus parfait et le véritable esprit des cérémonies religieuses ?